

GRÈVE DU MARDI 6 JUIN

Chères et chers parents,

Depuis près de 6 mois, nous sommes mobilisé.es contre la réforme des retraites qui reporte l'âge de départ à 64 ans et augmente le nombre d'annuités nécessaire pour obtenir une pension à taux plein.

Cette réforme est :

- Injuste : elle va peser plus sur les salarié·ees précaires et sur celles et ceux qui ont eu une vie professionnelle incomplète, notamment les femmes,
- Brutale : elle va s'appliquer rapidement et reporter le départ de salarié·es en modifiant brusquement leurs projets de vie.
- Injustifiée : les déficits annoncés seront très limités ; ils pourraient être facilement comblés. Mais le gouvernement refuse d'envisager d'autres solutions de financement (dont l'augmentation des salaires sources de cotisation retraites).

Depuis près de 6 mois, les enquêtes d'opinions montrent que 7 français sur 10 s'opposent à cette régression sociale.

Toutes les organisations syndicales et de jeunesse appellent de nouveau à la grève le mardi 6 juin, dans l'unité, pour faire pression sur le gouvernement qui reste sourd aux attentes des salarié.es, des jeunes et des retraité.es.

Sauf nouvelle entrave du gouvernement, le 8 juin, une proposition de loi supprimant l'âge légal de 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation permettra à l'Assemblée nationale, pour la première fois, de se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. Une grève massive permet d'appeler solennellement les député·es à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils respecteront ainsi la volonté de la population.



En comptant sur votre compréhension et votre soutien.

GRÈVE DU MARDI 6 JUIN

Chères et chers parents,

Depuis près de 6 mois, nous sommes mobilisé.es contre la réforme des retraites qui reporte l'âge de départ à 64 ans et augmente le nombre d'annuités nécessaire pour obtenir une pension à taux plein.

Cette réforme est :

- Injuste : elle va peser plus sur les salarié·ees précaires et sur celles et ceux qui ont eu une vie professionnelle incomplète, notamment les femmes,
- Brutale : elle va s'appliquer rapidement et reporter le départ de salarié·es en modifiant brusquement leurs projets de vie.
- Injustifiée : les déficits annoncés seront très limités ; ils pourraient être facilement comblés. Mais le gouvernement refuse d'envisager d'autres solutions de financement (dont l'augmentation des salaires sources de cotisation retraites).

Depuis près de 6 mois, les enquêtes d'opinions montrent que 7 français sur 10 s'opposent à cette régression sociale.

Toutes les organisations syndicales et de jeunesse appellent de nouveau à la grève le mardi 6 juin, dans l'unité, pour faire pression sur le gouvernement qui reste sourd aux attentes des salarié.es, des jeunes et des retraité.es.

Sauf nouvelle entrave du gouvernement, le 8 juin, une proposition de loi supprimant l'âge légal de 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation permettra à l'Assemblée nationale, pour la première fois, de se prononcer par un vote portant sur la réforme des retraites. Une grève massive permet d'appeler solennellement les député·es à la responsabilité en votant favorablement ce texte. Ils respecteront ainsi la volonté de la population.



En comptant sur votre compréhension et votre soutien.